

Le Saint-Cyrien

Le rapide de Marseille venait d'entrer en gare, à Paris. Parmi les voyageurs descendus du train, on remarquait un saint-cyrien en uniforme et un monsieur d'un certain âge en tenue civile, mais qui se ressemblait de la façon d'honneur à un officier supérieur.

C'était, en effet, le général Chambardon arrivant d'Afrique pour prendre le commandement de la division de cavalerie de Versailles.

Le général et le saint-cyrien avaient fait route dans le même compartiment; on avait naturellement beaucoup causé, et le général avait appris que son compagnon de voyage se nommait Jacques Meignan, qu'il était originaire d'Antilles, qu'il appartenait à une famille de braves cultivateurs peu fortunés, les quels s'étaient saignés aux quatre veines pour faire face aux frais de son éducation, qu'il avait passé un bon examen de première année et qu'il se disposait à piocher ferme, afin de sortir de l'école dans un rang qui lui permit d'être classé dans l'état-major.

Le général s'était pris de sympathie pour le jeune homme, en qui il avait constaté de rares qualités morales.

— Il faudra venir me voir, à Versailles, lui dit-il, en lui tendant sa carte...

— Je n'y manquerai pas, mon général.

— Allons, j'y compte... et ayant remis son bulletin de bagages à son valet de pied, il se dirigea vers sa voiture qui l'attendait dans la cour de la gare.

Cependant la visite des bagages par les employés de l'octroi avait eu lieu. On avait reconnu des traces d'humidité à l'une des malles du général ainsi qu'à une vieille boîte aux plumes disjointes et assez mal consolidées au moyen d'un corde.

Cette boîte portait le nom de Jacques Meignan.

On procéda à l'ouverture des colis suspects en présence d'un inspecteur de la compagnie.

Dans la malle du général, on trouva des effets de femme, robes et dentelles de prix dont quelques-unes avaient été brûlées par un acide. Dans la boîte de Jacques, sous une triple couche d'habit, de chaussures, de linges et de comestibles, on découvrit des citrons qui, par suite d'un emballage défectueux, avaient été littéralement mis en bouillie. Plus de doute, l'avarie provenait des malencontreux citrons; et, comme on n'avait pas fait la déclaration au départ, Jacques était naturellement responsable. L'inspecteur dressa procès-verbal.

Jacques, après avoir signé sa propre condamnation, dit au valet de pied du général :

— Demain, j'irai à l'hôtel de la division.

Pour une première visite, pensait-il, en s'éloignant, ça commence mal.

— Mais rien, mon général.

— Comment ! rien ?

— Non, sans doute ; c'est ma mère qui a eu la fâcheuse idée...

— C'est cela ? N'allez-vous pas accuser votre mère à présent ?

— Certes non, mon général.

— Des citrons ! parole d'honneur, c'est inouï ! mais je vous le demande, pourquoi des citrons ? Est-ce qu'il n'y en a pas à Paris, des citrons ? Est-ce que j'en ai rapporté d'Afrique, moi, des citrons ? Et votre mère s'imagine-t-elle qu'on fait des gros au lieu de mathématiques à l'école Saint-Cyr ?

Après cette sortie, débilitée d'un ton à la fois bourru et amical, le général continua d'un voix plus calme :

— Enfin, il y a un préjudice causé, et tout préjudice implique une réparation... Je sais que vous n'êtes pas riche ; mais un soldat, presque un officier, n'accepte pas une aumône. Je croirais vous humilier en me désistant de mon droit... Vos citrons vous coûteront 600 francs au profit de la caisse des enfants de troupe de la division. Vous payerez cette somme à raison de 50 francs par mois... Cela vous va-t-il ?

— Parfaitement, mon général, répondit Jacques avec une respectueuse fermeté.

— C'est bien, dit celui-ci, en se levant...

Jacques sortit.

— Allons, je ne me suis pas trompé, pensa le général, en le suivant des yeux ; il doit y avoir un homme dans ce gaillard-là.

Jacques avait quitté l'hôtel précipitamment ; il avait son goût de grand air.

Par quels prodiges de persévérance, au moyen de quelles privations Jacques parvint à s'acquiescer, je ne saurais le dire ; ce que j'affirme c'est qu'un an, jour pour jour, après cette première visite, il avait intégralement liquidé sa dette...

— Eh bien, voyons, reprit celui-ci, après un

moment de silence, qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

— Mais rien, mon général.

— Comment ! rien ?

— Non, sans doute ; c'est ma mère qui a eu la fâcheuse idée...

— C'est cela ? N'allez-vous pas accuser votre mère à présent ?

— Certes non, mon général.

— Des citrons ! parole d'honneur, c'est inouï ! mais je vous le demande, pourquoi des citrons ? Est-ce qu'il n'y en a pas à Paris, des citrons ? Est-ce que j'en ai rapporté d'Afrique, moi, des citrons ? Et votre mère s'imagine-t-elle qu'on fait des gros au lieu de mathématiques à l'école Saint-Cyr ?

Après cette sortie, débilitée d'un ton à la fois bourru et amical, le général continua d'un voix plus calme :

— Enfin, il y a un préjudice causé, et tout préjudice implique une réparation... Je sais que vous n'êtes pas riche ; mais un soldat, presque un officier, n'accepte pas une aumône. Je croirais vous humilier en me désistant de mon droit... Vos citrons vous coûteront 600 francs au profit de la caisse des enfants de troupe de la division. Vous payerez cette somme à raison de 50 francs par mois... Cela vous va-t-il ?

— Parfaitement, mon général, répondit Jacques avec une respectueuse fermeté.

— C'est bien, dit celui-ci, en se levant...

Jacques sortit.

— Allons, je ne me suis pas trompé, pensa le général, en le suivant des yeux ; il doit y avoir un homme dans ce gaillard-là.

Jacques avait quitté l'hôtel précipitamment ; il avait son goût de grand air.

Par quels prodiges de persévérance, au moyen de quelles privations Jacques parvint à s'acquiescer, je ne saurais le dire ; ce que j'affirme c'est qu'un an, jour pour jour, après cette première visite, il avait intégralement liquidé sa dette...

Cette fois le général le relint à déjeuner. Il ne lui avait pas encore fait pareil honneur, non que l'intention lui en eût manqué, mais parce qu'il voulait que l'éprouvé fût complet... Elle fut averti, maintes fois, il n'avait plus aucune raison de se refuser à lui-même une telle satisfaction qu'il se promettait de donner un temps, celle de présenter Jacques à la générale et à sa fille.

— Des dames attendent le général dans le salon. Dés qu'elles le virent entrer suivi de Jacques, elles se levèrent :

— Ma chère amie, je vous présente M. Jacques Meignan, dont je vous ai déjà parlé... Puis se tournant vers Jacques : Ma fille Marie...

— Soyez le bienvenu, monsieur, fit la générale ; mais cette présentation est bien inutile, car je vous connaissais déjà.

— Bah ! et depuis quand, demanda le général un peu surpris.

— Mais depuis, répondit la générale, en appuyant avec intention sur les mots... Depuis douze mois.

L'allusion était aussi transparente que délicante. Jacques s'inclina en guise de remerciement.

— Puisqu'il en est ainsi, allons déjeuner.

La générale prit le bras de Jacques et le général donna le sien à sa fille. On passa dans la salle à manger.

— Soudé d'un grand poids, mis à son aise par l'accueil cordial dont il se voyait l'objet, Jacques se montra sous un jour des plus favorables. Il fut simple, naturel, aimable... Questionné très discrètement sur sa famille, il parla de ses vieux parents avec une touchante sensibilité... Bref, il conquit d'emblée son auditoire, et comprit Mlle Marcelle qui, d'ailleurs, ne demandait évidemment qu'à se laisser vaincre.

— Au café, le général lui dit brusquement :

— Vous avez dû me trouver bien dur pour vous, mon jeune ami, avouez-le ?

— Oh ! pour cela, oui ! firent en même temps la mère et la fille.

— Nullement, mesdames, je vous assure.

— Ta ra la ra ! voyons, soyez franc ! Vous n'avez maudit plus d'une fois ! Vous pouvez bien dire à présent que vous voilà inscrit au livre d'or de mes enfants de troupe... Six cents francs ! Savez-vous que c'est un don magnifique, cela !

— Certes, ajouta la générale, et d'autant plus méritoire que le donateur aurait pu faire les choses moins grandement.

— Y pensez-vous, madame, s'écria le général ; il y avait engagement pris...

— Et je me fusse bien gardé d'y manquer ! Dans les premiers jours, je fus, je l'avoue, troublé, effrayé même de l'obligation contractée par moi, je craignais de ne pouvoir la remplir...

— Mais peu à peu, ayant vu que, pour y faire face, il ne s'agissait que d'avoir du courage et de la volonté, je pris corps à corps la difficulté et je lutai résolument contre elle, d'abord avec une sorte de rage, ensuite avec plaisir... Oui, j'ai eu plaisir. J'étais fier de moi-même ; j'appartenais à une famille qui avait fait de la cause des enfants de troupe. Que m'importaient les privations représentées par cet argent ! Je voyais là comme un entraîneur... je me figurais être en campagne, loin de tout bien être. C'était, pour ainsi dire, une école de guerre, laquelle me donnait conscience de ma force. L'estime que cette éprouve aura été pour moi des plus salutaires...

— L'avez-vous dit, monsieur ?

— Brave cœur, grognait le général dans sa moustache.

La générale écoutait Jacques avec intérêt... De temps en temps, elle échangeait un coup d'oeil significatif avec son mari, qui semblait répondre : Eh bien ! que vous avais-je dit ?

— Ces dames se levèrent de table.

— Nous avons quelques emplettes à faire ; j'espère que vous voudrez bien nous excuser

de vous fausser compagnie, messieurs. Quant à vous, monsieur Meignan, n'oubliez pas, je vous prie, que le général et moi, nous reconvenons tous les dimanches soirs, et que la conversation, ajouta-t-elle avec un gracieux sourire, est de venir.

Après le départ de ces dames, le général fit atteler.

— Vous m'accompagnerez bien jusqu'à la préfecture, dit-il à Jacques en lui offrant un jeteral emmité à la gare.

Chemin faisant, le général apprît à Jacques qu'il était sorti de Saint-Cyr dans les dix premiers. Ce rang le classait de droit dans l'état-major.

— Si j'ai bonne mémoire, ajouta-t-il, vous devez être au comble de vos vœux.

Jacques garda le silence... Depuis un an et sans qu'il en eût conscience, sans ambition avait grandi. Il rêvait... quoi ? Eh, mon Dieu, il ne le savait pas au juste lui-même ; mais il avait foi en son étoile, cette douce étoile qui sourit toujours à des yeux de vingt ans.

Le général ne fut pas dupe de cette réserve, il ne voulut pas insister ; et, comme Jacques avait pris congé en promettant d'être exact aux soirées de la générale, il se dit à lui-même en rentrant à la division :

— Voilà l'homme qu'il me faut ! J'en ferai mon aide de camp, d'abord... ensuite, nous verrons... J'espère que Marcelle et sa mère ne s'opposeront pas à mes projets... d'ailleurs, le gaillard a déjà montré qu'il sait vaincre les obstacles... Allons, allons, patience et confiance !... Tout ira bien... En tout temps, mais surtout en temps de démocratie, découvrir le mérite en bas et le pousser en haut, c'est faire acte d'honnête homme !...

JULES DELAHAYE.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Announcements légales
TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX
Déclaration de faillite

En jugement en date du 21 février 1887, le sieur Victor Duchet, boulanger, demeurant à Roubaix, a été déclaré en état de faillite.

L'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au 24 février.

Juge-Commissaire, M. Léon Motte.
Syndic provisoire M. Chatterley.

Etudes de M^{rs} CHARLES BOITEL, C. ROMBAUT et DESMAZIERES, avoués à Lille.

PROPRIÉTÉ
Compasé de
Quatre Maisons d'ouvriers
A VENDRE

L'adjudication aura lieu le mercredi 16 mars 1887, à midi, à l'audience des criées du Tribunal de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville.

DÉSIGNATION : Département du Nord. — Arrondissement de Lille.

VILLE DE ROUBAIX
ARTICLE UNIQUE

A l'angle de la rue de Lille et du boulevard de Cambrai

Une PROPRIÉTÉ composée de quatre maisons dont deux portent les nos 227 et 229 de la rue de Lille, et sont louées sans bail écrit chacune 15 fr. par mois ; la première à M. Louis-Jérôme, épicière, la seconde à M. G. Gérardy, condonnière ; les deux autres situées derrière sont louées sans bail écrit chacune 12 francs par mois.

MISE-A-PRIX : Neuf mille fr. et 7,000

Cette propriété avait été adjugée à M. Planckner-Courier, de Meignies à Roubaix, suivant procès-verbal dressé à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, le 16 février 1887.

L'aveu se poursuit à la requête de : M. Jules Uytendehove, cafetier, demeurant à Roubaix ; M. Camille-Jean Vanhezele, tailleur, et Mme Julie Uytendehove, son épouse, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Chemin, 125, le mari tant en son nom personnel que pour l'autorisation de M. Jean-Baptiste-Alfred Uytendehove, son époux, demeurant à Roubaix, rue du Grand-Chemin, 125, le mari tant en son nom personnel que pour la validité ; M. César Courtois, tapissier, et Mme Maria-Julie

Uytendehove, son épouse, demeurant ensemble à Roubaix, le mari tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure ; M. Eugène-Joseph Uytendehove, condonnière, demeurant à Roubaix, ayant pour avoué M^{rs} G. ROMBAUT.

12 Maisons
à usage de journaliers

Mise-à-prix : 90,000 fr.

UNE RANGÉE DE 12 Maisons

Mise-à-prix : 6,000 fr.

27 MAISONS
à usage de journaliers

Mise-à-prix : 13,500 fr.

Etudes de M^{rs} VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

TERRAIN
pour Campagne ou Hôtel

5,082 mètres carrés

IMMEUBLES
A VENDRE

A VENDRE
UNE VASTE PROPRIÉTÉ

CESSIONS

ÉTABLISSEMENT
Industriel

IMMEUBLES à louer

MAISON A LOUER

A LOUER une grande maison pour habitation et magasin. S'adresser rue Namur, 50, Roubaix.

Ventes diverses

ARBRES

A VENDRE caisses vides de machines à vapeur.

A VENDRE pour entrer en septembre prochain, une MACHINE à balancier jumelle, détente variable de Correy, force de 300 chevaux indiqués, à 23 tours, pression 5 kgs, visible en marche.

Demandes & offres D'EMPLOI

AVIS DIVERS

CESSIONS

ÉTABLISSEMENT

IMMEUBLES à louer

MAISON A LOUER

CESSIONS

ÉTABLISSEMENT

IMMEUBLES à louer

MAISON A LOUER

CIE DU GAZ DE ROUBAIX
pour l'éclairage LE CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE

COKE

A REMETTRE bon matériel complet

VINS & SPIRITUEUX

A LA CONFIANCE

GRANDE BAISSE

INJECTION PEYRARD

H. LEMAY, Changeur

ACHAT & VENTE AU COMPTANT DES OBLIGATIONS

RÉGULATEUR AUTOMATIQUE JOLY

TONIQUE ANALETHIQUE RECONSTITUANT

AVIS DIVERS

ANVERS ET AMÉRIQUE

ÉTABLISSEMENT

IMMEUBLES à louer

MAISON A LOUER

EN VENTE
à la Librairie du Journal de Roubaix

L'ANNUAIRE DU NORD

ROUBAIX-TOURCOING

Maison spéciale pour Pompes Funébres

CORBILLARDS DE TOUTES CLASSES

TRANSPORT A L'ÉTRANGER

INJECTION PEYRARD

H. LEMAY, Changeur

ACHAT & VENTE AU COMPTANT DES OBLIGATIONS

RÉGULATEUR AUTOMATIQUE JOLY

TONIQUE ANALETHIQUE RECONSTITUANT

AVIS DIVERS

ANVERS ET AMÉRIQUE

ÉTABLISSEMENT

IMMEUBLES à louer

MAISON A LOUER

DEKISCH
Chirurgien-Dentiste diplômé

DENTIERS

ÉTONNANTE DÉCOUVERTE

PHOSPHATE DE FER

DÉPÔT DE VERRES A VITRES

Ach. MOLINIER

COULEURS BROYÉES & EN POUDRE

Drogues et Produits chimiques

Photographie Populaire Parisienne

ON DEMANDE A VENDRE

ON DEMANDE A ACHETER

ANNONCES INDUSTRIELLES

ON DEMANDE A VENDRE
Peignoir et Filature

peignoirs, 4 gillbox, 2 et 4 têtes

OCCASION EXCEPTIONNELLE

CHAUDIÈRES et Machines à vapeur

ON DEMANDE A ACHETER

350 chev., diamètre des tiges 90 mm, détente système Meyer.